



**Journée Professionnelle I.F.C.S.  
d'Aix-en-Provence**  
*en partenariat avec*  
**la Faculté de Droit et de Science  
Politique d'Aix-Marseille Université**



**« Etablissements et système de santé :  
quelles transformations !? »**

**Amphithéâtre Vallade C.H. Montperrin  
Mardi 03 mars 2020**

Public concerné

Tout professionnel de santé  
et d'encadrement

Les nombreuses réformes adoptées ou en préparation au cours des derniers mois justifient de ne pas consacrer cette nouvelle journée professionnelle, organisée en partenariat avec la Faculté de droit et de sciences politiques d'Aix-Marseille Université, à un thème unique comme habituellement. L'objectif est ainsi d'étudier les textes récents afin de mesurer l'ampleur de la « transformation » mentionnée dans plusieurs intitulés législatifs.

Intégration renforcée dans le cadre des GHT, labellisation des hôpitaux de proximité, assouplissement du cadre statutaire et remise en cause de certains principes classiques du droit de la fonction publique, révision des lois de bioéthique, réforme du financement ... etc, les communications proposées visent à permettre aux participants de disposer d'une information actualisée sur ces sujets majeurs.

Outre les cadres et cadres supérieurs de santé, auxquelles ces journées s'adressent traditionnellement, celles-ci sont donc ouvertes à tous les professionnels de santé, médecins et non-médecins, intéressés par ces thèmes qui bouleversent leur environnement et leurs pratiques professionnelles.

**Intervenant(e)s :**

- ♦ **Jean-Marc BARGIER**  
Directeur du Centre hospitalier de Pierrefeu du Var, délégué régional de l'ADESM
- ♦ **Guy GINEYT**  
Praticien hospitalier honoraire, médecin médiateur, ancien président de CME
- ♦ **Maxime MEYER**  
Docteur en droit public, ATER à l'Université du Mans
- ♦ **Guylène NICOLAS**  
Maîtresse de conférences à la Faculté de droit et de sciences politiques d'Aix-en-Provence (AMU), Centre de droit de la santé, UMR 7268 ADES
- ♦ **Mathieu TOUZEIL-DIVINA**  
Professeur de droit public à l'Université Toulouse I Capitole (Institut Maurice Hauriou), président du collectif « L'unité du droit »
- ♦ **Vincent VIOUJAS**  
Administrateur du GCSA, chercheur associé au Centre de droit de la santé UMR 7268 ADES



I.F.C.S. du G.C.S.P.A. — Centre Hospitalier Montperrin — 109 Avenue du Petit Barthélémy  
13617 Aix en Provence Cedex 01 — Tél. 04 42 16 16 61 – Télécopie 04 42 16 18 13  
E.mail [ifcs-aix@gcspa.fr](mailto:ifcs-aix@gcspa.fr) Site [www.gcspa.fr/ifcs](http://www.gcspa.fr/ifcs)

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 93 13 16399 13 auprès du préfet de la région PACA.



## **PROGRAMME**

### **« Etablissements et système de santé : quelles transformations !? »**

**Modérateur : Arnaud LAMI**

Maître de conférences à la Faculté de droit et de sciences politiques d'Aix-en-Provence (AMU),  
directeur du Centre de droit de la santé, UMR 7268 ADES

**08 h 30 Accueil des participants**  
Equipe pédagogique et  
étudiants cadre

**12 h 00 Déjeuner libre**

**9h 00 Discours d'accueil**

**09h 10 Introduction**

Monsieur le Professeur Jean-Philippe AGRESTI, doyen de la Faculté de droit et de sciences politiques, ou son représentant

**14 h 00 Les réformes engagées dans le  
domaine de la psychiatrie**

Monsieur Jean-Marc BARGIER

**09 h 20 La loi du 6 août 2019 de transforma-  
tion de la fonction publique**

Monsieur le Professeur TOUZEIL-DIVINA et Monsieur Maxime MEYER

**15 h 00 La loi du 24 juillet 2019 relative à  
l'organisation et à la transforma-  
tion du système de santé et le plan  
« Ma santé 2022 »**

Monsieur Vincent VIOUJAS

**10 h 20 Pause café**

**10 h 50 Le projet de loi de bioéthique**

Madame Guylène NICOLAS

**16h 00 Conclusion**

Monsieur le Docteur Guy GINEYT

**Coût de la journée : 95 euros**  
**Renseignements et Inscriptions à l'I.F.C.S.**  
**Fiche d'inscription téléchargeable sur le site**  
**[www.gcspa.fr/ifcs](http://www.gcspa.fr/ifcs)**

Toute inscription doit être accompagnée d'une prise en charge financière de  
l'employeur ou d'un chèque à l'ordre de l'Agent Comptable du G.C.S.P.A.